



En Europe, le taux de croissance des industries culturelles et créatives se révèle supérieur à celui des autres secteurs économiques. En 2004, les entreprises culturelles ont contribué pour plus de 2,6% à la croissance et à l'emploi.

Ce chiffre a amené l'Union européenne à faire du développement de ces industries une action prioritaire.

Ce n'est donc pas un hasard si le semestre de présidence belge de l'Union européenne (2^{ème} semestre 2010) s'est ouvert en Tunisie sur l'E-FEST, le Festival des Arts numériques, 1^{ère} manifestation de la spécialité. Les jeunes rassemblés sur la photo ci-dessus sont les créateurs tunisiens engagés dans l'E-FEST,

L'innovation joue un rôle considérable dans le développement du secteur culturel et, inversement, la culture constitue un atout majeur pour le développement.

Dans son livre *Le management des idées* (Dunod 2002), le belge Luc de Brabandère, spécialiste en matière de créativité appliquée au monde des affaires, suggère que la crise et ses contraintes doivent nous stimuler. Dans un monde en pleine mutation, la capacité de survie des économies et industries réside dans l'aptitude à sortir des cadres existants. Il est indispensable de précéder les changements, de créer de nouvelles perspectives et de permettre aux idées nouvelles qui relèvent de la créativité de se transformer en véritables innovations.

C'est dans cet esprit que s'est déroulée, le 24 novembre dernier à l'Université de la Manouba, la **1^{ère} Journée numérique Tunis Mons Bruxelles**.

Le semestre belge de l'Union européenne était ainsi bouclé dans la cohérence : l'innovation pour la culture et la culture pour l'innovation.

Toute l'équipe de la Délégation Wallonie-Bruxelles en Tunisie se joint à moi pour vous souhaiter une année 2011 très créative !

Daniel Soil

Délégué Wallonie-Bruxelles

بَيَّنَت الأرقام في أوروبا أنَّ معدَّل نموِّ الصَّناعات الثقافيَّة والإبداع متفوق على القطاعات الاقتصاديَّة الأخرى إذ ساهمت المؤسَّسات الثقافيَّة في عام 2004 بأكثر من 2,6% في النموِّ والعمالة. فكان لهذا الرقم دفع الإتحاد الأوروبي إلى تطوير هذه الصَّناعات لصفة الأولويَّة.

فليس إذا من قبيل الصَّدف أن تفتتح مدَّة رئاسة بلجيكا للإتحاد الأوروبي النصف السنويَّة (ثاني نصف سنة 2010) على E-FEST أو أ-فاست وهو مهرجان الفنون الرقميَّة الذي يَعدُّ أوَّل حدث تونسي في هذا المجال. والصَّورة أعلاه جَمع مبدعين من الشباب التونسي شاركو في E-FEST أ-فاست.

إنَّ الابتكار يلعب دورا هاما في تطوير القطاع الثقافي والعكس بالعكس فالثقافة هي أحد الأصول الرئيَّسيَّة للتطوُّر.

ويقترح البلجيكي "لوك دي برنذار" في كتابه "إدارة الأفكار- دونو 2002" وهو الخبر في تطبيق الإبداع في مجال الأعمال التجاريَّة أن تكون الأزمة وقيودها حافزا لنا.

في عالم متغيِّر إنَّ قدرة الاقتصاديات والصَّناعات على البقاء هي القدرة على التفكير خارج الإطارات القائمة فمن الضروري أن نسبق التغيرات وأن نخلق فرصا جديدة حتى نمكِّن الأفكار الجديدة الإبداعيَّة من أن تتحوَّل إلى إبتكارات حقيقيَّة.

ولقد ساد هذا الفكر على وجه التحديد طيلة "أوَّل يوم رقمي تونس - مونس بروكسال" الذي نُظِم يوم 24 نوفمبر الماضي بجامعة منوبة و كان أوَّل حدثا تونسيًا في هذا الاختصاص.

وهكذا اكتمل "النصف السنوي" البلجيكي للإتحاد الأوروبي بتماسك: الإبداع للثقافة و الثقافة للإبداع.

يشاركني كامل فريق مفاوضيَّة والونيا - بروكسال بتونس في تمنياتي لكم بعام 2011 خلاق جدًّا.

دانيال صوال

مندوب والونيا - بروكسال



Daniel Soil parmi les organisateurs wallons de la 1^{ère} Journée numérique Tunis Mons Bruxelles



C'est la **Fête Wallonie-Bruxelles du 27 septembre 2010** qui, à Tunis, a ouvert le

semestre de présidence belge du Conseil de l'Union européenne. Le Ministère des Affaires étrangères y était représenté par Mme Samia Gorgi, sous-directrice Europe. Quant à la société civile, elle était au rendez-vous par l'intermédiaire d'une de ses personnalités les plus talentueuses, la chanteuse Sonia MBarek, interprète remarquable, notamment de Jacques Brel, qu'elle a traduit en langue arabe.

On pouvait aussi croiser à la Fête Samir Marzouki, nouveau président de l'Association tunisienne pour la Pédagogie du Français. Samir Marzouki, qui a participé, le 22 septembre 2010,

en tant qu'orateur invité, à la

Réunion des directeurs généraux (relations culturelles internationales) de l'Union européenne.

La réunion était co-présidée par la Communauté Wallonie-Bruxelles et la Communauté flamande de Belgique. Deux sujets à l'ordre du jour. Le dialogue Maghreb - Union européenne autour de la modernité. Et les nouvelles technologies de l'image.

Voici quelques extraits du discours prononcé à l'ouverture par **M^{me} Fadila Laanan, Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté Wallonie-Bruxelles** :

« L'ordre du jour de cette réunion, vous l'aurez compris, me touche particulièrement, au-delà de ma fonction.

واسمحو لي أن أستخدم اللغة العربية الفصحى بدلا من إحدى اللغات الوطنية البلجيكية لأقول لكم يبدو لي الحوار بين الاتحاد الأوروبي والمغرب والمشرق العربيين ملحا وذا راهنية كبرى. لا سيما إذا تم إجراؤه حول موضوع الحديث.

[Traduction : Et permettez-moi d'utiliser l'arabe classique et non une des langues nationales belges pour vous dire combien le dialogue entre l'Union européenne, le Maghreb et le Machrek, me paraît d'une brûlante actualité. C'est d'autant plus vrai s'il envisage celui-ci sur le thème de la modernité.]

(...)
Notre engagement et nos responsabilités dans le domaine de la culture nous incitent à considérer les individus quels qu'ils soient dans leur singularité, leurs richesses personnelles, sans amalgame social ou communautariste. Notre connaissance du passé et de la diversité des expressions culturelles font de nous d'intraitables optimistes de la modernité.

(...)



Samia Gorgi, Sous-Directrice Europe au Ministère des Affaires Etrangères

Le programme **Dialogue et modernité** mené entre la Communauté Wallonie-Bruxelles et ses partenaires du Maghreb participe du même désir de réfléchir ensemble aux défis auxquels nous sommes confrontés. Certes, le XX^e siècle a débuté avec les attentats du 11 septembre 2001. Mais ces actes odieux ont entraîné l'adoption, à peine deux mois plus tard, à l'unanimité de la Conférence générale de l'UNESCO, d'une déclaration universelle sur la diversité culturelle. Transposée, dès 2005, en une Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, elle s'affirmait comme une réponse aux nombreuses formes d'intolérance dont peuvent souffrir hommes et femmes partout dans le monde. Cette réponse, simple et complexe à la fois, était intimement liée aux droits et libertés contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Reconnaître la diversité culturelle, c'était, en effet, réaffirmer le

droit de chacun de penser et d'exprimer une opinion, c'est accepter des droits égaux entre les individus.

(...)

Lorsqu'il est mal compris ou trahi, le respect de la diversité culturelle sert de justification à certains pour porter atteinte aux droits de l'homme. Non, l'inégalité entre l'homme et la femme ne peut être justifiée au nom de la tradition culturelle. Non, une vérité religieuse ou philosophique ne peut être imposée parce qu'il s'agirait d'un fait culturel. Et lorsqu'il est question de l'indispensable dialogue entre les religions, il convient, à mon sens, d'élargir le cercle et d'y aborder un dialogue franc et ouvert entre convictions religieuses et philosophies. C'est du moins l'expérience que veut faire partager la Belgique à l'heure d'exercer la Présidence du Conseil des ministres de l'Union européenne. C'est forte de cette conviction que la Belgique a toujours été favorable au dialogue politique, religieux et philosophique.

Dialoguer, c'est accepter l'autre dans sa différence, celle de ses convictions et de ses opinions. C'est lui reconnaître un statut d'égal. C'est réaffirmer ses droits et libertés fondamentales ».



Les Marzouki, Issam, Afifa et Samir, avec Françoise Lalande



Le Délégué Wallonie-Bruxelles, son épouse, et le Conseiller économique accueillent Françoise Millecam, directrice à la Délégation de l'Union européenne.



Tibor Kecskés, Ambassadeur de Hongrie, pays qui préside l'Union européenne au 1er semestre 2011

Après l'Espagne et avant la Hongrie, c'est donc la Belgique qui a assuré la **présidence du Conseil de l'Union européenne** de juillet à décembre 2010.

La priorité définie par l'Union dans les domaines de compétence de la Communauté Wallonie-Bruxelles était centrée sur l'essor des **industries culturelles et créatives**, avec un accent particulier sur les petites et moyennes entreprises, actives dans la production culturelle.

Créativité, Culture et Innovation : à la recherche de nouveaux liens qui s'est tenu à Bruxelles en septembre 2010 dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne. Avoir une approche intégrant toutes les dimensions – culturelle, concurrentielle et industrielle – du secteur audiovisuel et cinématographique. Incorporer toutes les étapes de la chaîne de création : développement, écriture, production, post-production, promotion, distribution, exploitation. Tels sont les enjeux dégagés par les participants qui ont souligné à quel point Internet et les nouvelles technologies numériques offrent des opportunités sans précédent pour la promotion et la diffusion du cinéma. Mais ces technologies bouleversent également les modèles actuels de financement du cinéma et obligent à réfléchir à de nouveaux modèles économiques garantissant le financement de la création cinématographique, entre autres par une juste contribution de tous les acteurs du secteur.

Une autre priorité de la présidence belge : la **contribution de la culture à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**.

Comment lutter contre les stéréotypes, non seulement ceux dont sont victimes les personnes pauvres, étrangères, handicapées, mais aussi ceux qui cloisonnent socialement les genres culturels et excluent de la culture certaines formes d'expression, celles liées aux jeunes, aux groupes populaires, aux communautés étrangères ? Voilà quelques-unes des questions abordées lors d'un autre colloque tenu à Bruxelles. L'accès à la culture se révèle plus complexe que la levée des seules barrières financières, géographiques ou de mobilité.

Il ressort du débat sur l'accès à la culture que celui-ci ne peut se limiter à la question de l'accès aux services culturels, mais doit s'étendre à la restauration des conditions de la dignité pour tous.

Dans ce contexte, la Délégation Wallonie-Bruxelles en Tunisie a réalisé un événement lié à *l'image*, déclinant le thème autour des pôles «hier, aujourd'hui et demain».

Un livre a été édité en septembre 2010, indiquant le rôle joué par les écoles bruxelloises de cinéma dans la formation des cinéastes tunisiens et la participation belge aux grands Festivals tunisiens.

L'actuel programme de coopération entre la Tunisie et Wallonie-Bruxelles fait une place significative à l'échange d'enseignants entre l'INSAS (Institut national supérieur des Arts du Spectacle à Bruxelles) et l'ISAMM (Institut supérieur des Arts multimédias de la Manouba), permettant aux deux établissements d'actualiser leurs licences appliquées en véritables mastères professionnels (pédagogie «projet» permettant d'augmenter l'employabilité des diplômés).

Nul doute que les responsables des deux établissements ont suivi de près le Colloque



Chiraz Latiri et Laurent Gross



Au cours de l'été 2010, c'est à Daniel Léon, Professeur d'acoustique à l'INSAS, l'Institut national supérieur des Arts du Spectacle, que le Ministère tunisien de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine a fait appel pour concevoir un nouvel espace sonore pour l'amphithéâtre où se déroule le Festival international de Carthage.



Une équipe de l'ISAMM part filmer Jean-Jacques Andrien à Guermassa

Savez-vous qu'en 1975, un cinéaste belge a tourné un film à Guermassa ? Les habitants du village étaient les comédiens de ce film très primé, qui porte pour titre : *Le fils d'Amr est mort !* Jean-Jacques Andrien, son réalisateur, était dans le sud tunisien en septembre 2010 et



Jaco Van Dormael partage sa manière de filmer

il s'est laissé filmer par une équipe de l'ISAMM, l'Institut supérieur des Arts multimédias de la Manouba, au moment des retrouvailles avec les acteurs du film, la plupart habitant le village. Rappelons ici que Jean-Jacques Andrien est professeur retraité à l'INSAS...



Jean-Jacques Andrien raconte Guermassa

Toujours dans la cohérence de ce semestre belge consacré à l'image, c'est aux Journées Cinématographiques de Carthage 2010 qu'a été présenté en première maghrébine **Mr Nobody**, le récent film du cinéaste Jaco Van Dormael, l'auteur de *Toto le héros* et du *8^{ème} jour*. Le lendemain de la projection, Jaco Van Dormael a dialogué longuement avec les passionnés de cinéma des écoles tunisiennes. Et devinez dans quelle Ecole supérieure de cinéma Jaco Van Dormael donne le cours de scénario !



Culture



Daniel Léon parmi les techniciens « son » du Festival international de Carthage

Mons, capitale culturelle européenne en 2015

Est-ce cette perspective qui a amené, ces derniers mois, le meilleur de la créativité montoise en Tunisie ? Sans doute. Jugez vous-même.

Juin Tunis vibrait à la découverte des arts numériques ! Afif Riahi et son équipe ont reçu le soutien de l'Union européenne pour nous présenter un programme original et très actuel, qui s'est déroulé à l'Acropolium de Carthage. E-FEST était une occasion unique d'aborder le travail créatif d'artistes tunisiens, les installations interactives de Haythem Zakaria ou de Farah Khelil, s'immergeant dans les sonorités locales, mêlant stridence et calligraphie. Les artistes belges étaient conduits par Philippe Franck (Transcultures, Mons, Wallonie) qui mixe des extraits captés au Festival des Arts sonores City Sonics.

Musiques électroniques et matiéristes, poésie sonore, paysages sonores



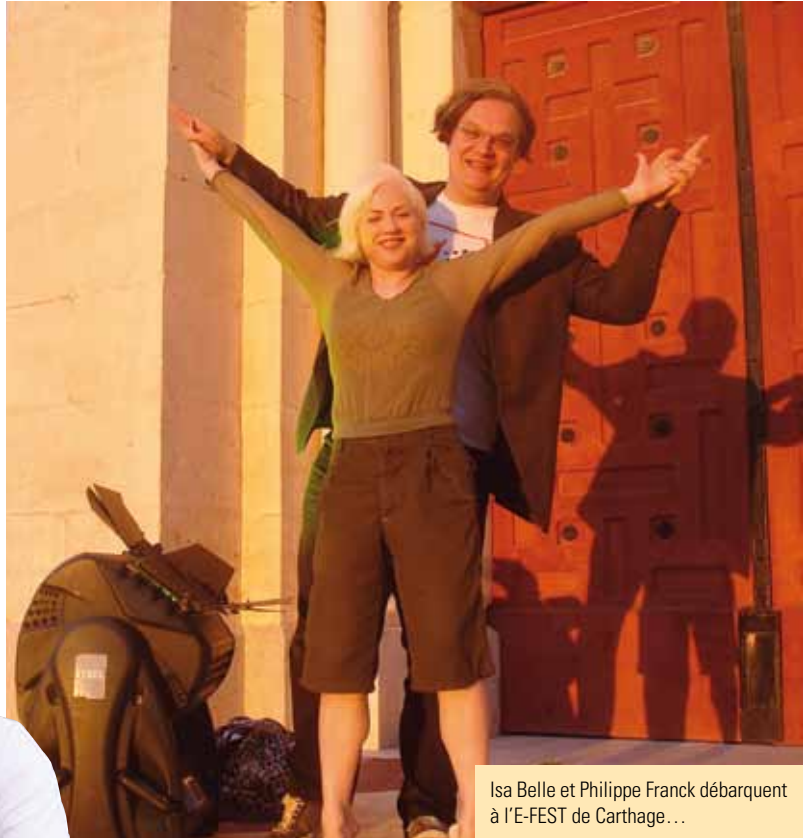
... où Philippe s'empare aussitôt des curseurs

et ambiants, création radiophonique, ... une introduction à la diversité des arts sonores commentée par ce critique passionné du « Sound art ».

Octobre La 16^{ème} édition de l'Octobre Musical s'est déroulée au même Acropolium de Carthage du 9 au 29 octobre 2010. L'Ambassade de Belgique et la Délégation Wallonie-Bruxelles se sont associées pour le récital du violoncelliste Jean-Paul Dessy, directeur de l'Ensemble Musiques Nouvelles (Mons, Wallonie) le 15 octobre 2010.

Cet événement prenait place comme l'événement de prestige de la présidence belge de l'Union européenne. De l'avis général, un grand moment d'émotion et de spiritualité.

Novembre L'ISAMM, l'Institut supérieur des Arts multimédias de la Manouba, a accueilli le Centre d'expertise Technocité (Mons, Wallonie) du 22 au 27 novembre, pour une formation intensive à la 3D, à destination d'une vingtaine d'enseignants et de professionnels tunisiens de l'image. Cette formation était soutenue par la Délégation de l'Union



Isa Belle et Philippe Franck débarquent à l'E-FEST de Carthage...

européenne à Tunis. Référence wallonne dans la gestion des compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ainsi que des médias numériques, Technocité anticipe les mutations technologiques et multiplie les liens avec le monde de l'entreprise et de la recherche. www.technocite.be



Le studio virtuel de Technocité à Mons, expliqué par Raphaël Noël et Paul Attia



Mustapha El Okby, directeur de l'Octobre musical, sous le charme de Jean-Paul Dessy



En coïncidence avec les Journées du Cinéma européen et à l'occasion de l'Année nationale du cinéma en Tunisie, a eu lieu, le 24 novembre, la **1^{ère} Journée Numérique Tunis - Mons - Bruxelles**, au grand auditorium de l'Université de la Manouba.



Henda Ben Ghezela, présidente de l'Université de la Manouba, la Directrice de l'ISAMM et le Délégué Wallonie-Bruxelles

Les Journées du Cinéma européen se sont ouvertes cette année avec la projection des « Barons », le film belge de Nabil Ben Yadir. Drôle et sensible, le film a reçu l'ovation d'une salle conquise.

La **1^{ère} Journée Numérique Tunis – Mons – Bruxelles** a permis d'exposer les atouts des pôles belges et tunisiens de l'image, de faire mieux connaître l'intérêt mutuel des producteurs : coproductions, financements, lieux de tournage, potentialités techniques. Accompagnées par l'Union wallonne des Entreprises (François Van den Bosch), plusieurs Centres de compétence étaient là pour présenter leurs produits les plus récents dans le domaine des médias numériques :

Wallimage (Olivier Lenaerts)

Créée par la Région wallonne il y a bientôt 10 ans, Wallimage est le fonds d'investissement régional dans le cinéma. Sa vocation première est de soutenir la production et la coproduction en Wallonie. (www.wallimage.be)

Twist (Pierre Collin)

Le « cluster » TWIST (Technologies Wallonnes de l'Image, du Son et du texte) regroupe les principaux acteurs belges francophones de l'industrie numérique audiovisuelle et multimédia : sociétés privées, chaînes TV, universités, centres de recherche, centres de formations.



François Van den Bosch, Pierre Collin et Frédéric du Bois accueillis par Chiraz Latiri

TWIST est principalement actif sur les marchés du cinéma/animation et broadcast/multimédia. (www.twist-cluster.com)



Pierre Collin, François Van den Bosch, Raphaël Noël, Paul Attia

Cette 1^{ère} Journée numérique fut aussi l'occasion de mettre en évidence la perspective **Mons, capitale culturelle européenne en 2015** aux yeux des plus hauts responsables des Ministères tunisiens: d'une part la Culture et la Sauvegarde du Patrimoine, d'autre part l'Enseignement supérieur.



À gauche, de bas en haut, Yves Vasseur, coordonnateur de Mons 2015; Jalel Ezzine, Directeur des relations internationales au Ministère de l'Enseignement supérieur; Hichem Ben Ammar, producteur.

La 1^{ère} Journée numérique Tunis Mons Bruxelles

a aussi permis, avec le concours de l'Agence wallonne à l'Exportation, de fructueuses rencontres «business to business» entre entreprises tunisiennes et belges du secteur cinéma. Parmi les Belges, on reconnaissait :

Axis One, qui distribue toutes les grandes marques de l'audiovisuel broadcast et propose une large palette de services en Vidéo-Audio et Digital Cinéma allant de la simple vente jusqu'à l'intégration complète de régies/plateaux TV, la mise en place de studios virtuels (TV et Web TV), l'archivage ou encore l'équipement audiovisuel d'amphithéâtres et salles de réunion. AXIS-ONE c'est aussi un service de location avec une large gamme de matériel couvrant tous les standards allant du mini-DV au Digital Cinéma. (www.axis-one.be)



Hakim Kamel (Axis-One) et Riadh Thabet (Ulysson)

Dame Blanche, société qui rassemble tous les services nécessaires à la postproduction de films ou de séries de fiction et d'animation. Filière image en 4K, Scan 35mm, montage, étalonnage et retour sur film, effets spéciaux, sound design, doublage VF et postsynchronisation, bruitage acoustique, mixage tous formats, composition de musique originale. (www.dameblanche.com)



Taieb Jallouli (Omnia Production) et Etienne Dontaine (Dame Blanche)

Dreamwall, un studio d'animation et de conception graphique. Dreamwall possède une expertise reconnue notamment en matière d'animation 2D et 3D (Garfield, Spirou et Fantasio, etc.), de conception de décors virtuels ou d'habillage de chaînes TV. (www.dreamwall.be)



Anis Mzali (Pixel-one) et Thibault Baras (Dreamwall)

Par ailleurs, l'**AWEX**, l'Agence wallonne à l'Exportation, organisait une importante **mission** à Tunis du 21 au 24 novembre 2010. Deux grands thèmes : les **déchets** (bio-méthanisation, enfouissement, valorisation) et l'**énergie solaire** (thermique, photo-induction, centrales solaires).



Tahar Achour et Marysol Michez (AWEX Bruxelles) entourent Béchir Boujday au siège de l'UTICA

Le premier organisme belge à se présenter, le 23 novembre 2010, fut le Centre wallon de Biologie industrielle (CWBI), partenaire du Centre international des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET). Leurs échanges, inscrits dans le programme de coopération Tunisie/Wallonie, visent la valorisation énergétique de la matière organique, plus précisément des déchets des marchés, des industries agro-alimentaires et des ménages rassemblés dans les Centres d'Enfouissement technique. D'autres entreprises du secteur ont noué des contacts intéressants, SPAQUE et COGENGREEN.

Pour le solaire, ce sont cinq entreprises belges qui se sont présentées : ESE SOLAR, D2 SOLUTIONS, ORMIGE, CMI ENERGY, FABRICOM, à l'initiative du directeur du Bureau de l'Awex à Tunis, M. Frédéric du Bois de Vroylande, en toute complicité avec l'UTICA (M. Béchir Boujday) et la Chambre syndicale nationale des Energies renouvelables, présidée par M. Tahar Achour.



Marysol Michez, Serge Hiligsmann et Philippe Thonart (CWBI), Mongi Goaïed, secrétaire général de la Chambre tuniso-néerlandaise



Comme chaque année, le **Village Francophone** a réuni une centaine d'enseignants de français, à l'initiative du Ministère tunisien de l'Éducation. Durant une semaine en résidentiel, tout le monde parle français, regarde des films en français et... suit les exposés des experts, parmi lesquels, cette année, Annick Englebert, Professeur d'études littéraires, philologiques et textuelles à l'Université libre de Bruxelles. Celle-ci témoigne : « Cette expérience ramène à une certaine forme d'humilité... et si c'était à refaire, je le referais certainement. J'ai noué d'excellents contacts avec les inspecteurs comme avec les enseignants ».



Mohamed Khelifi accueille Annick Englebert...

Depuis 16 ans, l'Atelier de Lecture situé à Montegnée (Belgique, Wallonie) stimule la production écrite des adolescents en organisant un concours d'écriture dont la formule a séduit depuis de nombreuses années le jeune public et les enseignants. Au fil des années, le concours a multiplié les thèmes (policier, citoyenneté, science-fiction, journal intime, théâtre, correspondance...) et pris de l'ampleur pour devenir un véritable **concours international**. Lors de chaque édition, de 6.000 à 8.000 jeunes de 24 à 40 pays écrivent, suivant une consigne rigoureuse, tandis qu'un nombre équivalent (de 300 à 400 classes complètes) lit et évalue les textes. Chaque année, de 12.000 à 16.000 jeunes participent au projet.

Cette année, il y a deux gagnantes tunisiennes sur le thème du conte merveilleux et de sa parodie. Hager Ben Aïssa et Myriam Mellouli. La remise des prix par le Délégué Wallonie-Bruxelles s'est déroulée le 16 juillet 2010, en présence de M. Mohamed Khelifi, Conseiller du Ministre tunisien de l'Éducation.



... et félicite Hager Ben Aïssa et Myriam Mellouli.

Et si vous étiez à Liège le jeudi 14 octobre 2010, vous n'avez assurément pas manqué de vous rendre au Palais provincial où a été fêtée Khadija Khader, une enseignante de français à Tunis, qui a gagné le Premier Prix du Concours international de la nouvelle intitulé « Achève-moi », organisé par la Province de Liège et soutenu par l'**Organisation internationale de la Francophonie**. La nouvelle primée fera l'objet d'une publication.



Françoise Lalonde, écrivain, annonce son 1^{er} Prix à Khadija Khader



Adresses belges utiles

Délégation Wallonie-Bruxelles

55 ter, rue du 1^{er} juin - 1002 Tunis

Tél. : 00 216 71 801 599

00 216 71 802 314

Fax : 00 216 71 787 806

walbru.tunis@gnet.tn

www.wbi.be/tunis

Daniel SOIL, Délégué, Editeur responsable

Carine JERBI, Assistante

Saloua SAMMARI, Bibliothécaire

Rym HACHANI, Secrétaire

Yasmina BOUCHIBA, Secrétaire comptable

Représentation commerciale

Wallonie-Bruxelles-Flandre



55 ter, rue du 1^{er} juin - 1002 Tunis

Tél. : 00/216/71/795.271 - 790.667

Fax : 00/216/71/801.825



awexbru.tunis@gnet.tn

www.wallonia-export.be



www.brussels-export.irisnet.be

www.fitagency.be

Frédéric du Bois de Vroylande,

Conseiller économique

Fêteen BACCOUCHE, Assistante

Alia M'DALLEL, Assistante

Besma BEN SALAH, Assistante

Ambassade de Belgique

47, rue du 1^{er} juin - 1002 Tunis

Tél. : 00 216 71 781 655

00 216 71 784 093

Fax : 00 216 71 792 797 / 71 781 493

tunis@diplobel.fed.be

www.diplomatie.be/tunis